

Largement connue et appliquée chez les nourrissons, la vaccination anti pneumococcique est beaucoup moins utilisée chez les adultes. Pourtant, **depuis avril 2025, l'ensemble des personnes de plus de 65 ans peut bénéficier de ce vaccin.**

Aujourd'hui en France, une faible proportion des résidents sont vaccinés, principalement en raison d'une méconnaissance du vaccin disponible.

Pourquoi se faire vacciner ?

Le pneumocoque est à l'origine de pneumonies (jusqu'à **30% de mortalité**), méningites, septicémies... Le risque d'infection à pneumocoque augmente avec l'âge et la présence de comorbidités.



Pour qui ?



Toutes les personnes de plus de 65 ans, présentant ou non des facteurs de risque, sont concernées par la vaccination anti-pneumococcique.

La liste complète des personnes éligibles est à retrouver **ici**.

En pratique

Depuis août 2023, **infirmier.ère.s** et **pharmacien.ne.s** peuvent, en plus des médecins, prescrire et administrer le vaccin contre le pneumocoque (après une formation préalable – décret n°2023-736 du 8 août 2023)

Pour les résidents n'ayant **jamais** été vaccinés contre le pneumocoque :

- **une dose unique** de vaccin pneumococcique polysidique conjugué 20-valent (VPC20) **Prevenar 20®** ou de vaccin pneumococcique polysidique conjugué 21-valent (VPC21) **Capvaxive®**.
- La nécessité d'un rappel n'a pas été établie à ce jour.

Pour les résidents antérieurement vaccinés contre le pneumocoque :

- **une dose unique** de **Prevenar 20®** ou de **Capvaxive®** pour les résidents n'ayant reçu antérieurement **qu'une seule dose de VPC13** ou **qu'une seule dose de VPP23**, si la vaccination antérieure remonte à **plus d'1 an**.
- **une dose unique** de **Prevenar 20®** ou de **Capvaxive®** pour les résidents déjà vaccinés avec la séquence **VPC13-VPP23**, en respectant un délai minimal de **5 ans** après la précédente injection de VPP23

Quand ?



Dès qu'on y pense !

- Systématiquement **à l'entrée en EHPAD**.
- Lorsque le résident revient d'une **hospitalisation** ou a présenté un **évènement aigu**.
- Lors du diagnostic d'une **pathologie chronique** (diabète, insuffisance rénale...) ou d'une pathologie en **ALD**
- Lors des **campagnes vaccinales hivernales** contre la grippe et la COVID19 (il est possible de réaliser les 3 vaccins le même jour si besoin).

Pour plus d'informations techniques sur la vaccination, consultez le site www.vaccination-info-service.fr
A noter que les **vaccins conjugués** (dont le Prevenar 20® et le Capvaxive®) sont efficaces sur le portage oro pharyngé du pneumocoque et peuvent induire une immunité de groupe en cas de couverture vaccinale élevée.